

BULLETIN MENSUEL du 03 avril 2009

1- PARTICIPATION DES COLLECTIVITES POUR FAVORISER L'ACCESSION A LA PROPRIETE

L'Etat dans le cadre de la Loi Engagement National pour le Logement souhaite promouvoir l'accession à la propriété des jeunes ménages et met en place avec différents partenaires le dispositif de la maison à 15 euros par jour. Ce dispositif s'appuie sur le Pass-Foncier mis en place par le 1% logement. Il permet :

- un achat en deux temps : l'acquisition du terrain est différée (remboursement pendant 10 à 15 ans) afin de consacrer les premières années au remboursement de l'acquisition de la maison (remboursement pendant 18 à 25 ans)
- une réduction de la TVA à 5,5 %
- une aide de la collectivité territoriale de 3 000 à 5 000 euros
- une sécurisation de l'accédant par le 1% Logement : en cas d'accident de la vie, un accompagnement est mis en place pour garantir une solution de logement au ménage.

Pour bénéficier du Pass-Foncier 4 conditions sont requises :

- être primo accédant
- acquérir une maison individuelle neuve
- respecter un plafond de ressources
- obtenir une subvention d'une collectivité locale

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la participation de notre collectivité à cette action expérimentale en complément celles de la CAGB et du Conseil Général pour 8 logements sur notre commune pour l'année 2009.

2- ADHESION ET COTISATION CAUE

Le CAUE (Conseil D'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Département du Doubs) contribue à défendre et à promouvoir la qualité dans tous les actes d'aménagement de notre cadre de vie. Il apporte aux particuliers ainsi qu'aux élus ses prestations de conseil, d'information et d'étude préalable en matière d'aménagement, de construction, de réhabilitation, et d'urbanisme.

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'adhésion à cette structure pour 2009 pour un montant de 382 €

3 - CHOIX DU FOURNISSEUR INFORMATIQUE ET TELEPHONIE DE LA MAIRIE

Trois sociétés ont répondu à notre consultation pour le renouvellement du parc informatique de la Mairie, la société ANS est retenue pour un montant de 11 923 € TTC. Trois sociétés ont été consultées pour le renouvellement du matériel de téléphonie de la Mairie, la société ANS est retenue pour un montant de 5 372 €TTC.

4 - DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

Mme Nadia ERHET est désignée « référente de sécurité routière » pour notre commune.



INFORMATIONS DIVERSES

Ø TARIFS SALLES COMMUNALES

Les tarifs actuels de location des salles communales aux particuliers sont maintenus, mais à compter du 1er mai 2009 la caution sera augmentée : 600 € pour la salle Lumière ; 250 € pour la salle Loisirs et la MCV.

La gratuité sera accordée aux associations communales - dont la liste précise sera établie - lors de leurs manifestations.

Ø CONVENTION RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE POUR 2009

L'opération «Acquisition de récupérateur d'eau de pluie» est renouvelée pour l'année 2009. Une aide financière sera versée à toute personne qui achètera un bac de récupération sur présentation des justificatifs de dépense. Renseignements et formulaires à disposition du public en mairie.

Ø EMPLOIS D'ETE 2009

Afin de pallier aux absences des agents titulaires pendant les vacances d'été, neuf jeunes de la commune seront recrutés au service de la voirie et de l'entretien des espaces verts à raison de 35 heures par semaine (+ heures supplémentaires si nécessaire).

Pour pouvoir postuler, ces personnes devront être majeures et titulaires du permis B.

Les critères de sélections seront les dates d'arrivée des demandes en Mairie ainsi que les périodes de disponibilité. Les candidatures doivent parvenir en Mairie avant le 30 avril 2009.

Ø REPAS DES ANCIENS

Compte-tenu du nombre croissant de personnes de plus de 65 ans sur la commune, le conseil municipal décide que seules celles de plus de 70 ans seront invitées à participer au repas des aînés à compter de décembre 2009.

Les personnes de 65 ans et plus qui ont participé au repas l'année dernière continueront d'être conviées.

Ø RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DE LA MEDIATHEQUE

Budget livres, audios et périodiques : 9 888 euros dont 6 514 € de budget communal

- Budget 2008 à Recettes : 4 092 euros / Dépenses : 3 605 euros
- Acquisitions : 1 163 livres + 227 périodiques
- Dons : 271 livres et 262 périodiques
- Fonds propres de la médiathèque composés de : 21 569 livres, 3 485 périodiques, 161 audios et 110 CD ROM, auxquels il faut rajouter les divers dépôts de la Médiathèque Départementale.
- 389 familles inscrites et 30 678 ouvrages prêtés

10 bénévoles de l'Association Culturelle suivent des formations à la Médiathèque Départementale et travaillent aux côtés de 2 agents communaux. Ils participent aux permanences, lisent des contes, animent les expositions, accueillent régulièrement les classes de primaire.

Ø INFORMATION ACEV

Il est envisagé de créer un « club anglais » pour les enfants de 4 à 11 ans (3 niveaux) en septembre 2009. Au préalable, un sondage est effectué auprès des parents. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous procurer le questionnaire (sans engagement de votre part) à la médiathèque, au centre périscolaire, ainsi qu'à la mairie.

Ø VILLES ET VILLAGES FLEURIS

4 formations gratuites, ouvertes à tous sont proposées par le Comité Départemental du Tourisme (21 avril, 11 mai, 2 juillet, 15 septembre). Renseignements et inscriptions au 03 81 21 29 63.



AGENDA

Jeudi 30 avril

Forum « Libertés et sécurité des citoyens » organisé par les services de la Préfecture pour les communes du secteur à 18h00 au CAL.

Vacances de Printemps : La bibliothèque sera fermée

Les lundis 20 et 27 avril de 10h30 à 11h30 ; les mercredis 22 et 29 avril de 9h30 à 11h30. Les samedis 2 mai et 9 mai ; les autres permanences sont maintenues aux horaires habituels.

Jeudi 7 Mai

Marché de printemps à l'Ecole Maternelle à partir de 16h30 - dépôt-vente.

Les personnes intéressées pourront y trouver des plantes ou des légumes.

Présentation et démonstration sur le compostage par le SYBERT : 18h30/20h au CAL

Jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 avril :

Opération brioches au profit de l'ADAPEI

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles de la commune.

Vendredi 15 mai

Prochaine séance du Conseil Municipal à 20h30.

Samedi 16 mai

Portes ouvertes à la Médiathèque (Expositions, vente de livres d'occasion...).



« Faites connaissance avec DD (pour Développement Durable) !

Chaque mois il vous donnera de bons conseils qui nous aideront à protéger notre planète.... »

RECUPERER L'EAU DE PLUIE

Installer un réservoir de récupération des eaux de pluie permet de disposer gratuitement d'eau pour arroser son jardin.

Après une forte pluie, sur un toit de 80m², on peut récupérer entre 500 et 1500 litres d'eau.